



L E P R E S I D E N T

Conseil National des Professions de l'Automobile
Monsieur Francis BARTHOLOME
Président
50 Rue Rouget de Lisle
92150 SURESNES
France

H.E. Ban Ki-moon
Secrétaire Général
New York, NY 10017
USA

Suresnes, le 15 décembre 2014

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que le Conseil National des Professions de l'Automobile (C.N.P.A.) soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de soutenir le Global Compact dans la promotion de ces principes, et allons faire une déclaration publique de cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

Nous nous engageons à respecter et diffuser les bonnes pratiques de la Responsabilité Sociale et Environnementale de l'Entreprise en lien avec les 10 principes du Global Compact des Nations Unies.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une communication sur l'Engagement (COE), décrivant les efforts de notre organisation pour soutenir la mise en œuvre des 10 principes et de s'engager auprès du Global Compact. Nous soutenons la responsabilité publique et la transparence, par conséquent nous nous engageons à publier nos progrès dans un délai de deux ans maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite tous les deux ans, en conformité avec les directives pour les Communications sur l'Engagement du Global Compact.

Meilleures salutations,

Francis BARTHOLOME
Président du CNPA